

DÉCLARATION EN FAVEUR DE STRASBOURG CAPITALE EUROPÉENNE

Le 14ème contrat triennal « Strasbourg, capitale européenne » a été signé, pour la période 2021-2023, le 9 mai 2021 en présence du président de la République, du président du Parlement européen et de la présidente de la Commission européenne. Il vise à conforter l'attractivité européenne et internationale de Strasbourg afin de densifier la présence d'institutions et de partenaires européens, et à soutenir le rayonnement européen de Strasbourg, capitale européenne. À ce titre, l'engagement des parties au contrat porte prioritairement sur les conditions d'accessibilité multimodale décarbonée de Strasbourg. Une attention particulière est également portée au rayonnement culturel et universitaire de la capitale européenne de la démocratie et des droits humains.

L'État, la ville et l'Eurométropole de Strasbourg, le conseil régional Grand Est et la collectivité européenne d'Alsace, souhaitent, au-delà des actions inscrites dans le 14ème contrat triennal qui seront conduites à leur terme jusqu'en 2023, prolonger et renforcer leur action commune en faveur du statut européen de Strasbourg, de son rayonnement en Europe et de son attractivité en tant que siège de nombreuses institutions internationales et notamment du Parlement européen (tel que le prévoient expressément les traités européens), du conseil de l'Europe et de sa cour européenne des droits de l'Homme.

Dans cette perspective, ils saisissent l'occasion du 70ème anniversaire du Parlement européen pour renouveler leur volonté d'un partenariat ambitieux et concret de nature à renforcer l'attachement de l'Europe et de ses représentants à Strasbourg, capitale européenne et le rayonnement de Strasbourg auprès de l'ensemble de l'Europe et de ses habitants. Cette ambition guidera l'élaboration en 2023 du 15ème contrat triennal 2024-2026 dans lequel les signataires conviennent dès à présent d'inscrire des actions renouvelées en faveur de l'attractivité et du rayonnement de Strasbourg, au bénéfice des institutions européennes qui y sont implantées, de leurs représentants, de l'ensemble de la communauté internationale et européenne et de la qualité des travaux conduits en commun.

Signé le 22 novembre 2022 à Strasbourg

En présence d'**Elisabeth BORNE**
Première ministre

Josiane CHEVALIER
Préfète de la région Grand Est

Jeanne BARSEGHIAN
Maire de la ville de
Strasbourg

Jean ROTTNER
Président de la Région
Grand Est

Frédéric BIERRY
Président de la Collectivité
européenne d'Alsace

Pia IMBS
Présidente de l'Eurométropole
de Strasbourg